

Appel à manifestation d'intérêt

Pour le programme philatélique 2025 de l'OPT-NC



CONCEPTION DES VISUELS DES TIMBRES-POSTE 2025 DE LA NC

Cet appel à manifestation se déroule dans le cadre de l'activité philatélique de l'OPT-NC. Chaque année, l'OPT-NC émet, suite à la réunion d'une commission, le programme philatélique annuel.

Les visuels des timbres sont, chaque année, réalisés par des artistes, qui répondent à une commande sur les thématiques à venir. Photo, peinture, art numérique... tant de techniques par lesquelles les artistes peuvent exprimer leur talent. La philatélie c'est aussi l'opportunité pour ces derniers de se faire connaître dans un nouveau domaine, et d'exporter leur travail au-delà des frontières, promouvant ainsi l'image de la Nouvelle-Calédonie. Il est rappelé qu'un timbre-poste est destiné à être collé sur un envoi postal comme preuve du paiement dudit envoi (affranchissement), il s'agit alors d'un bien à valeur fiduciaire.



OBJECTIF DE L'APPEL A MANIFESTATION

L'objet du présent appel à manifestation est d'identifier et sélectionner les artistes qui souhaiteraient participer à la conception de timbres, selon le programme validé pour l'année 2025. Les artistes manifestent leur intérêt selon les thématiques proposées. Cela permet de varier les styles artistiques représentés, et de valoriser les artistes de tous horizons. Pour se faire, il est demandé à chaque artiste de s'identifier sur les émissions qui les intéressent, et de fournir un mini book/portfolio de leur travail, afin que nous puissions évaluer la correspondance entre les attendus et le style artistique proposé.

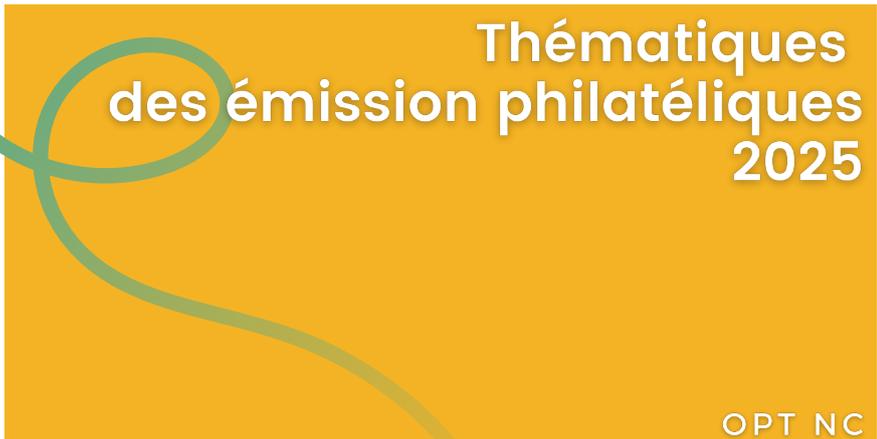
LES ARTISTES RETENUS

Un artiste ne sera retenu qu'une fois dans l'année, exception faite s'il est le seul à s'être positionné sur plusieurs émissions, et que son travail correspond aux attentes. Les artistes doivent être âgés de 18 ans ou plus, et avoir une patente.

L'artiste doit être en mesure de :

- Fournir une maquette qui sera soumise à modifications suivant les besoins et validation
- Serait un + : Réaliser la PAO pour la mise en forme du timbre (format, mentions légales, vectorisation de fichiers...)
- Être disponible sur la période concernée (travail réalisé 2 mois avant la date d'émission !!)
- Être en accord avec le contrat de cession des droits de l'OPT-NC (L'AUTEUR cède à l'OPT, à titre exclusif, les droits d'exploitation, de reproduction, de représentation de la photo ou de l'illustration réalisée pour la Timbre)
- Être force de propositions : l'artiste, c'est vous !

Le nom de l'artiste figurera en bas à gauche du timbre. Celui-ci est ajouté au moment de l'impression, directement par l'imprimeur. Les timbres sont ensuite mis en vente d'abord par l'agence philatélique de l'OPT-NC puis dans tout le réseau de vente local et international. L'artiste est rémunéré selon la grille tarifaire émise par Philaposte.



Date PREVISIONNELLE du rendu projet finalisé	Date PREVISIONNELLE de l'émission	Thématique	ça m'intéresse ! 
Fin mars 2025	Juin 2025	Le requin léopard	
Fin avril 2025	Juillet 2025	Baie de Nouvelle-Calédonie	
Fin août 2025	Octobre 2025	Astronomie	
Fin juin 2025	Septembre 2025	Patrimoine Bâti de Nouvelle-Calédonie	

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
N° de téléphone	
Adresse mail	
Adresse physique	
Adresse postale	
Intérêt pour la thématique retenue et/ou la philatélie	
Signature <i>(la signature fait office d'acceptation de tous les termes de cet appel à manifestation)</i>	



ATTENTION

EN ANNEXE (obligatoire) : Merci de fournir votre Book ou portfolio d'œuvres déjà réalisées balayant le style et le panel des possibilités artistiques.
Toute candidature incomplète ne sera pas prise en compte.

Date limite de candidature le 20 décembre 2024

Pour complément d'informations :

Par téléphone : **26 84 12**

Par mail : philatelie@opt.nc

Les artistes sont invités à faire parvenir leur formulaire, CV et compétences artistiques avant le **20/12/2024** par mail ou par courrier :

Agence Philatélique
7 rue Eugène Porcheron
98 841 Nouméa CEDEX
NOUVELLE CALEDONIE

L'agence philatélique de l'OPT-NC se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle à la présente consultation.